

Mercury Spills in Residential Settings Déversements de mercure en milieu résidentiel

Le mercure est une substance naturelle qui existe sous trois formes principales : élémentaire (forme pure), inorganique et organique. Les trois formes peuvent être toxiques pour les humains, mais le mercure élémentaire est la forme qui est parfois déversée à la maison. Le mercure élémentaire est un métal brillant et argenté, liquide à température ambiante, qui forme des perles lorsqu'il est renversé. Une partie s'évapore également pour former une vapeur incolore et inodore à température ambiante et à des températures plus élevées.

Où puis-je avoir du mercure élémentaire dans ma maison?

Certains produits ménagers courants contiennent du mercure élémentaire, comme certains (anciens) thermomètres, appareils de mesure de la tension artérielle, thermostats, baromètres et interrupteurs électriques. De plus petites quantités de mercure élémentaire existent dans les lampes fluorescentes, notamment les lampes fluorescentes compactes et les lampes à décharge à haute intensité. Par exemple, ceux que l'on trouve dans certains phares d'automobiles.

Ces objets sont sans danger tant que le mercure reste contenu. Ils ne présentent des risques pour la santé que s'ils se brisent et que le mercure se répand.

Quels sont les effets sur la santé de l'exposition au mercure élémentaire?

En cas d'inhalation

L'exposition au mercure élémentaire se produit principalement par l'inhalation de vapeurs de mercure. Les vapeurs sont ensuite absorbées dans la circulation sanguine par les poumons et distribuées dans tout le corps. Le niveau de toxicité dépend de la quantité de vapeur de mercure inhalée et de la durée de l'inhalation.

Lorsque vous inhalez de grandes quantités de vapeurs de mercure sur une courte période (comme lors d'un déversement de mercure dans un appareil de mesure de la pression sanguine), les poumons et les voies respiratoires peuvent être irrités. Cette inhalation provoque des symptômes tels que la toux, l'essoufflement, les douleurs thoraciques et les maux de tête. Des symptômes gastro-intestinaux peuvent également apparaître, notamment des nausées, des vomissements et des diarrhées. Dans des cas graves, des maladies pulmonaires telles que la pneumonie, la bronchiolite nécrosante et l'œdème pulmonaire ont également été signalées. Ce degré d'exposition se produit rarement en milieu résidentiel.

L'inhalation de petites quantités de vapeurs de mercure (comme celles provenant d'un déversement de mercure dans un thermomètre) sur une courte période est peu susceptible de provoquer des symptômes. Cependant, lorsqu'il est inhalé sur une longue période, il affecte votre système nerveux, provoquant des tremblements, une somnolence, une faiblesse, une anxiété, une dépression et même des changements de personnalité.

En cas de consommation

L'ingestion de mercure élémentaire est généralement non toxique, car il est peu absorbé par l'intestin. Toutefois, des expositions répétées ou importantes peuvent entraîner des effets toxiques sur la santé.

Contact cutané

De petites quantités de contact cutané avec le mercure élémentaire sont rarement associées à des effets négatifs sur la santé. Une éruption ou une inflammation à l'endroit du contact est possible, mais il est rare que des réactions se produisent au-delà de l'endroit de contact.

Qui est le plus fortement touché par l'exposition au mercure métallique?

Les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes sont plus exposés aux effets négatifs sur la santé.

En effet, les systèmes des nourrissons et des enfants sont encore en plein développement et leur capacité à éliminer le mercure est limitée. Pendant la grossesse, le développement du système nerveux du bébé est particulièrement important.

Que faire en cas de déversement de mercure dans ma maison?

Selon la taille et la nature du déversement, vous pouvez tenter de nettoyer et d'éliminer le mercure liquide par vous-même (voir les instructions ci-dessous).

Vous aurez besoin de l'aide de professionnels pour les déversements importants ou compliqués. En cas de doute, communiquez avec l'agence environnementale de votre autorité sanitaire locale, le Centre d'information sur les médicaments et les poisons ou votre service d'incendie local pour obtenir de l'aide (voir les coordonnées ci-dessous).

- N'utilisez PAS d'aspirateur ni de balai/brosse. Ils contamineront en effet votre aspirateur et briseront le mercure en petites gouttelettes, créant ainsi plus de vapeur

- NE PAS vous promener avec des chaussures ou des vêtements contaminés, sinon vous le répandrez partout
- NE PAS mettre les vêtements contaminés par le mercure dans la machine à laver, sinon vous contaminerez votre machine
- NE PAS jeter le mercure dans un égout ou dans une poubelle ordinaire. Communiquez avec votre service municipal des déchets pour les instructions d'élimination

Instructions relatives au nettoyage

(Pour obtenir davantage de détails, veuillez consulter les instructions de nettoyage du Centre de collaboration nationale en santé environnementale :

www.nccch.ca/sites/default/files/Small_Mercury_Spills_Clean-up_Oct_2015.pdf (PDF 227 Ko). (en anglais seulement)

- Ne nettoyez que les petits déversements, comme ceux provenant de thermomètres, de thermostats ou de lampes fluorescentes cassés. Communiquez avec l'agence de santé environnementale de votre autorité sanitaire locale ou votre service d'incendie local, pour les déversements supérieurs à la quantité de 1 ou 2 cuillères à soupe (coordonnées ci-dessous)
- Ne nettoyez que les déversements sur des surfaces dures ou sur des articles facilement jetables, comme les vêtements ou les tapis. Communiquez avec l'agence de santé environnementale de votre autorité sanitaire locale ou le service des incendies pour obtenir de l'aide concernant les déversements sur des articles absorbants et difficiles à éliminer (comme les tapis)
- Aérez la zone de déversement directement vers l'extérieur en ouvrant les portes et les fenêtres, si possible
- Cessez toute ventilation intérieure ou tout ventilateur qui pourrait faire circuler l'air du site de déversement vers d'autres parties de la maison. Il faut notamment baisser le chauffage ou la climatisation et éteindre les ventilateurs
- Portez toujours des gants
- Si le déversement se fait sur une surface dure, utilisez des matériaux rigides pour ramasser le mercure et le verser dans un récipient hermétique. Des exemples de matériaux rigides sont les cartes d'index, les morceaux de carton, les raclettes, etc
- Si le déversement se fait sur un matériau poreux jetable, comme des vêtements ou un tapis, mettez les articles dans un sac à ordures à double paroi
- De petites gouttelettes de mercure peuvent rester et être difficiles à voir. Utilisez une lampe de poche pour faire ressortir son éclat métallique. Vous pouvez utiliser le côté collant d'un ruban adhésif ou de la crème à raser au bout d'un pinceau pour ramasser les gouttelettes restantes

- Placez tous les articles qui ont été en contact avec le mercure, y compris vos vêtements, les produits de nettoyage et le contenant scellé de mercure, dans des sacs à ordures à double paroi
- Communiquez avec votre service municipal des déchets pour obtenir des instructions sur l'élimination du sac

Quelles précautions dois-je prendre pour me protéger et protéger ma famille contre les déversements de mercure?

S'assurer que les déversements sont correctement nettoyés et éliminés est la meilleure façon de protéger votre santé. En minimisant votre exposition et celle de votre famille au déversement, vous éviterez les effets néfastes sur la santé. Si vous avez des doutes ou des questions concernant le nettoyage des déversements, appelez l'agence de santé environnementale de votre autorité sanitaire locale, le BC Drug and Poison Information Centre (ouvert 24 heures sur 24) ou votre service d'incendie local.

Faites attention aux symptômes courants d'exposition, notamment les maux de gorge, la toux, l'essoufflement, les douleurs thoraciques, les nausées, les vomissements et la diarrhée. Les symptômes plus graves comprennent des tremblements, des troubles de la mémoire, de la somnolence et des changements de personnalité.

Si vous êtes préoccupé par un quelconque symptôme, communiquez avec votre prestataire de soins de santé et informez-le de votre exposition au mercure métallique. Votre prestataire de soins de santé peut prescrire des tests et fournir un traitement.

Les petits déversements de mercure dans les habitations entraînent rarement, voire jamais, des urgences médicales. Appelez le Centre d'information sur les médicaments et les poisons (1 800 567-8911) ou le **9-1-1** en cas de doute.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Santé Canada

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/vie-saine/votre-sante-vous/environnement/mercure-sante-humaine.html>.

Agence américaine de protection de l'environnement

www.epa.gov/mercury.

Autorités sanitaires

Pour une liste des coordonnées des autorités sanitaires, voir : www2.gov.bc.ca/gov/content/health/about-bc-s-health-care-system/partners/health-authorities/regional-health-authorities.

BC Drug and Poison Information Centre (en anglais seulement)

Site Web : www.dpic.org.

Téléphone : 1 800 567-8911.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). <http://www.healthlinkbc.ca/> Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.